



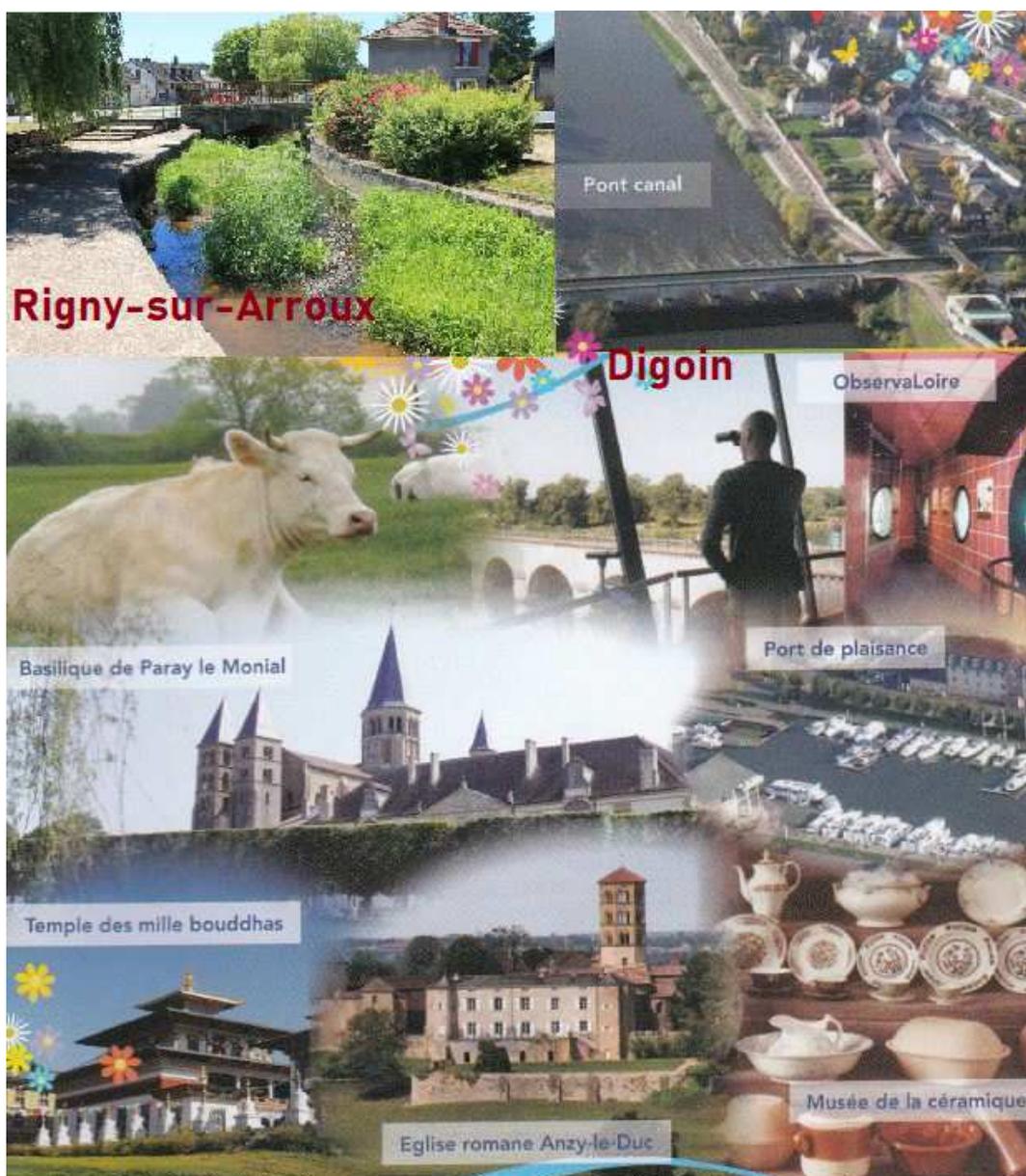
n°5021

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME

Intermédiaire du 01 août 2020

à Rigny-Sur-Arroux (71) – 7 km au nord de Digoin

### Balade de l'Escargot



Le site du rassemblement sera accessible dès le vendredi après-midi, jusqu'au dimanche après-midi.



## Championnat de France de Tourisme à moto Intermédiaire du 01 et 02 août 2020 **Balade de l'Escargot**

Votre contact : Patrick Sayou : [sayou.patrick@wanadoo.fr](mailto:sayou.patrick@wanadoo.fr) – 06.44.83.41.23

### Programme du samedi 1er août

- **Accueil** : Restaurant La petite Auberge Bourg, 58370 Glux-en-Glenne / 03.86.78.65.79
- **Enregistrement de 13h30 – à 14h00** : le circuit commence par 3,9 km à moto puis au choix se continue par la visite du musée de Bibracte ou/et la montée au Mont Beuvray (voir road book chargeables sur le site [www.lamoto.org](http://www.lamoto.org) à partir du 10 juillet)
- **Ralliement pour un départ de balade à 16h15** : Balade d'environ 60 km avec road book et fichier GPS fournis (chargeable sur le site [www.lamoto.org](http://www.lamoto.org) à partir du 10 juillet)
- Rassemblement à Rigny-sur-arroux à la ferme en terrain privé (nord de Digoïn)
  - **Pointage de 19h00 à 20h30**
  - adresse : lieu dit Les Philiberts 71160 Rigny-sur-Arroux
  - GPS Latitude 46.565900 – Longitude 4.004650
- **Navettes pour les 32 premiers inscrits** entre Digoïn et Les Philiberts **de 18h50 à 19h30** (respecter le timing et le lieu de rendez-vous qui vous sera donné)
- **En attendant l'apéritif** : bière et boisson sans alcool offerts par LAMOTO + bar du traiteur : vente de vin millésimé rouge / blanc / rosé etc...
  - **apéritif à 19h45** : avec Remise des prix FFM de 2019
  - **repas à 20h30** : concept campagnard, forme buffet : Escargots OU charcuteries / mouton OU cochon à la broche avec accompagnement / Fromage / Choux à la crème / vins rouge-blanc et bières compris
- **Dimanche matin de 8h30 à 9h30** : petit déjeuner de campagne
- Emplacement pour tente sur place près de la salle : pour ceux qui en ont la possibilité privilégiez ce mode d'hébergement pour le meilleur déroulement possible.

### Optionnel

- Option d'accueil
  - Pot d'arrivée
  - **Repas vendredi soir** : entrecôte / frite / salade / fromage / tarte aux pommes / vins rouge-blanc et bières compris
  - **Samedi matin de 8h30 à 9h30** : petit déjeuner de campagne
  - Emplacement pour tente sur place près de la salle
  - Balade le samedi matin d'environ 60 km (Ralliement au Mont Beuvray), **départ 10h00**
- Option repas samedi midi
  - **Restaurant à 12h15** : La petite Auberge - Bourg, 58370 Glux-en-Glenne / 03.86.78.65.79
  - Exemple de repas : Mousse de saumon fumé au fromage de chèvre local / Bœuf bourguignon / Pudding léger
- Option Dimanche
  - **Balade d'environ 40 km, départ 9h45** : Basilique de Paray-Le-Monial, Pont canal de Digoïn...
  - Repas dimanche midi : omelette / jambon / Fromage / Dessert **OU** Panier repas

**Les tarifs sont sur le bulletin d'inscription**



## Hôtels et service Navette

**Les navettes desserviront les hôtels ci-dessous :**

- Chez Lily - Hôtel du Rond Point
  - 24, place de la Grève 71160 Digoïn
  - Tél. 03 85 53 07 15
- Le relais du Canalou
  - 76 avenue du Général de Gaulle
  - Tél. 03 85 53 25 28
- Hôtel de la Gare
  - 79 avenue du Général de Gaulle 71160 Digoïn
  - 03 85 53 25 28

Les résidents des autres lieux d'hébergement rejoindront un des points pour bénéficier de la navette.

**Horaires :**

- les navettes à prendre et leurs horaires vous seront donnés
- soyez ponctuel pour que tout le monde profite du meilleur
  
- **1er départ 18h50**
- 2sd départ 19h30



## Balade de l'Escargot du 01 août 2020

**BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER AVANT LE 22 JUILLET 2020 INCLUS**

Yvan VANESON 20, rue de la Gare 57340 RODALBE – secretaire@lamoto.org Tel. 03 87 05 29 09 – 06 76 91 27 48

**NOM DU CLUB :**

- lieux prise navette ? (voir le programme pour conditions) :

Majoration entre le 23 et le 30 juillet : 10 €, pas d'inscription après le 30 juillet					Intermédiaire	Option	Option	Option	Option	Option
TARIFS LICENCIES					38 €	5 €	19 €	20 €	8 €	8 €
TARIFS NON LICENCIES					40 €	5 €	22 €	21 €	10 €	10 €
Nom Prénom	Licence	Tente sur place à la ferme	Mouton à la broche	Cochon à la broche	Repas Samedi soir et petit déj Dimanche	Visite musée	Repas Vendredi soir et petit déj Samedi matin	Repas samedi midi	Repas dimanche midi	Panier repas dimanche midi

Ci-joint un cheque de \_\_\_\_\_ euros du montant des inscriptions, libellé au nom de lamoto

Siège social : 2A rue du Margat 85400 LES MAGNILS REIGNIERS - SIRET : 802 033 266 00015 , Code APE : 9499Z



# REGLEMENT PARTICULIER

## Balade de l'Escargot

### **ARTICLE 1**

L'Association des Motards de Tourisme organise le 01 Août 2020 une manche intermédiaire, comptant pour le championnat de France de tourisme 2020, intitulée « Balade de l'Escargot ».

### **ARTICLE 2**

Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers de 2 roues motorisés, de side-cars et de trikes, dûment assurés et dont le conducteur est en possession du permis de conduire correspondant en cours de validité.

### **ARTICLE 3**

Seuls les titulaires d'une licence tourisme NTO pour l'année en cours pourront prétendre au classement.

### **ARTICLE 4**

Le pointage des carnets randonneurs se fera à l'issue de la balade le samedi 01 août de 19h00 à 20h30 au lieu dit Les Philiberts 71160 Rigny-sur-Arroux.

### **ARTICLE 5**

Pour la balade d'environ 60 km, les participants sont en libre parcours avec road book et fichier gpx pour GPS. Ceux qui le désirent peuvent suivre les organisateurs selon la technique du tiroir.

### **ARTICLE 6**

Ce rassemblement étant accepté comme tel par les participants volontaires, ils participent dans le respect du code de la route. Ils restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables.

### **ARTICLE 7**

Afin de permettre la meilleure organisation sous une période contrainte, il est demandé aux participants de bien vouloir retourner leur bulletin d'engagement avec leur règlement par chèque dès que possible et au plus tard pour le lundi 22 juillet 2020 inclus. Après cette date, les organisateurs pourront être amenés à majorer le montant de l'inscription ou à refuser le mandant.

### **ARTICLE 8**

Pour les droits d'inscription : voir le bulletin d'inscription en annexe.

### **ARTICLE 10**

En service supplémentaire, une navette réservée aux 32 premiers inscrits, qui ne campent pas sur place, assurera la liaison entre le lieu du repas et les lieux définis dans le programme.

Le dernier service pour le retour sur Digoin sera assuré jusqu'à 0h30.

### **ARTICLE 11**

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, et à se conformer aux directives des organisateurs et officiels de l'épreuve.

Visa La.Mo.To	Visa Ligue des Pays de la Loire	Visa FFM
 Affiliation FFM n°3015 SIRET 80203326600015 Le Président Alain BONHOMME 	09 juin 2020 	